

#24

Avril 2022

www.marbois.fr

Marbois

Bulletin d'informations municipales

LE CANARD



Conseils Etudes Travaux

Christophe Thous
Maître d'œuvre

06 49 93 12 10 - christophe.thous@orange.fr

04 rue du Rondel - Les Essarts - 27240 MARBOIS

Laurent Perrot 

Espaces Verts et Jardins

06 75 99 16 82
 laurentpaysage@orange.fr
 les Essarts - 27240 MARBOIS



Fraternibus

Envie de discuter ? de prendre un café ? un chocolat chaud...

N'hésitez pas, allez au Fraternibus, vous serez les bienvenus : le jeudi sur le parking de la salle des fêtes des Essarts (MARBOIS) à partir de 14H00.



Rentrée 2022 Admissions des petits...

Campagne d'admission des futurs élèves de Petite Section pour la rentrée 2022 (enfants résidant à Marbois, nés en 2019) :

Elle se déroulera les vendredis 6 mai et 13 mai de 16h45 à 18h dans la classe de Mme Aubert. Les parents concernés sont priés d'apporter le certificat d'inscription / domiciliation auparavant récupéré en mairie ainsi que le carnet de santé à jour des vaccinations et le livret de famille.

L'agenda Trimestriel

Dimanche 10 avril 2022
 Elections Présidentielles - 1^{er} tour
 Salle des fêtes du Chesne **UNIQUEMENT**

Dimanche 24 avril 2022
 Elections Présidentielles - 2^{ème} tour
 Salle des fêtes du Chesne **UNIQUEMENT**

Dimanche 1^{er} mai 2022
 Foire à tout du Chesnon - Salle des fêtes du Chesne
 Exposition de véhicules anciens

Dimanche 8 mai 2022
 Cérémonies de célébration de l'armistice 1939 - 1945
Randonnée citoyenne entre Saint Denis du Béhélan et Le Chesne - Départ 9h45 Saint Denis

Samedi 21 mai 2022
 Animation Pierres en Lumières - Église de Saint Denis
 mise en lumière aux flambeaux et bougies - 20h30 à 23h30

L'état civil

Naissance

- Lenny Camberton 22 février 2022



Décès

- André Lézineau 13 janvier 2022
 - Gérard Vandewalle 16 janvier 2022
 - Antoinette Chauvet 24 janvier 2022
 - Maurice Chasles 7 février 2022
 - Denis Le Bellego 19 février 2022

Pacs

- Anne-Laure Jegousse et Anthony André
 11 février 2022
 - Florence Vallée et Dominique Badel
 24 mars 2022

Permanence mairie de Marbois

Lundi et Jeudi de 16h30 - 17h30

Mardi : 16h30 - 18h30

Vendredi : 15h30 - 18h30

Contactez la mairie

Tél. : 02 32 29 81 85

Tél. : Urgences Uniquement :
 06 33 22 57 11

Courriel : mairie-marbois@orange.fr

www.marbois.fr





Passage du **Solidaribus** (denrées alimentaires pour les plus démunis, vêtements...). A Marbois le 3^{ème} vendredi du mois de 14h00 à 16h00, parking de l'église du Chesne (MARBOIS).
Renseignements au 06 75 45 61 42

MBPA Fenêtres Bois-PVC-Alu
MENUISERIE-AGENCEMENT

Fenêtres, Portes, Volets, Porte de garage, Portail, Motorisation, Store intérieur et extérieur, Cuisine, Dressing, Parquet, Isolation, Placo...

9 rue du rondel - Les Essarts - 27160 Marbois
06 73 38 90 34 ou mathieubeaupere@yahoo.fr

Le mot du Maire

Une nouvelle fois et comme je le disais l'année dernière à la même époque, le printemps fait encore une entrée prématurée. Gare aux gelées tardives, aux arbres fruitiers et aux jardins commencés trop tôt. Avec les beaux jours et le ralentissement de la pandémie, nous pensions enfin vivre des jours un peu plus tranquilles. Hélas, c'était sans compter sur le déclenchement d'une guerre en EUROPE, aux portes de notre territoire national. Je condamne cette agression et souhaite une résolution pacifique du conflit la plus rapide possible. Le conseil municipal a voté une aide d'urgence de 1000 euros, pour venir en aide aux victimes de cette horreur lors de sa dernière session.

Vous trouverez comme dans chaque parution, un nombre important d'articles sur la vie de la commune, des informations, des dates à retenir, les rendez-vous à ne pas manquer tels que la randonnée citoyenne du 8 mai 2022 et Pierres en Lumières le 21 mai prochain à l'église de Saint-Denis-du-Béhélan.

Une opération pour la rénovation de l'habitat est en cours, pilotée par l'Interco Normandie Sud Eure, profitez-en !

Le city-stade est maintenant ouvert et connaît un réel succès auprès d'un public jeune et moins jeune. Un très bel équipement qui va resserrer les liens intergénérationnels.

Notre budget a été voté le 28 mars dernier en section de fonctionnement, dépenses/recettes à 1 298 067.74 euros et en section d'investissement dépenses/recettes à 990 728.41 euros en équilibre. Vous en trouverez tout le détail à l'intérieur.



De nombreux dossiers sont en cours et en attente des décisions faisant suite à nos demandes de subventions. A l'heure où nous mettons sous presse, seules les subventions pour la défense incendie nous ont été notifiées. Nous espérons recevoir autant de retours positifs que l'année passée.

En attendant, je vous souhaite à tous un très beau printemps et de nous retrouver bientôt lors d'une manifestation communale. Portez-vous bien et à bientôt.

Eric Wohlschlegel



Application ma commune connectée

Une application smartphone, dédiée à Marbois, qui vous permet de suivre les informations importantes publiées par la Commune.

Grâce au système de notifications, vous êtes informés en temps réel en cas de danger (prévisions d'intempéries, tentatives de cambriolages...) ou d'informations importantes de toute nature. Disponibles sur le site de Marbois: www.marbois.fr rubrique «pratique».

Scannez le Qr-code



Assainissement
Terrassement
Démolition



SARL DROUET
Le Renoulet - 27240 Roman
Tél. 02 32 34 42 61 - Fax : 02 32 62 10 22
email : sarl.drouet@orange.fr

TOITURE
village

TONY VIALATTE
06 30 25 49 20

RGE  

Couverture - Zinguerie - Isolation

6 rue de la Fraternité - 27240 MARBOIS
tony.vialatte@toiturevillage.fr

La petite Histoire de Marbois

Ép.6-2 • Histoire de Chanteloup 2



Un fait divers à Chanteloup

L'époque est contemporaine mais cela c'est quand même passé il y a 70 ans maintenant.

Cet article est reproduit comme il était paru dans la presse de l'époque : il permet de s'imaginer les conditions de vie des ouvriers agricoles dans un temps pourtant pas si lointain :

La tempête a fait rage dans la nuit du lundi au mardi 29 août 1951 sur toute la Normandie.

Un vent violent balayait les plaines ou, dès les premières lueurs de l'aube, les moissonneurs s'activent.

Au village de Chanteloup cette nuit a été tragique : dans l'écurie où il couchait près de ses trois chevaux, un charretier a péri carbonisé.

La ferme de M. Yves Guizouarn, un Breton venu depuis seulement 2 ans à la terre Normande, se trouve à l'entrée du village. Avec un courage que

tous les cultivateurs de la région s'accordent à louer, M Guizouarn exploite ici une quarantaine d'hectares avec le seul concours d'un charretier.

Dans ce pays de petite culture, les charretiers ont coutume de coucher dans la paille près de leurs bêtes. Les lois sociales ne pénètrent que lentement dans nos campagnes.

Et depuis deux ans qu'il avait été engagé, Marcel Deniau, originaire de Bretagne comme son patron, âgé de 36 ans, avait sa litière près de celle de ses 3 chevaux.

Arrivé dans la région en 1947, il s'était fait la réputation d'un travailleur.

Célibataire, il n'entretenait guère de relations avec sa famille qui vivait à Blois.

Lundi soir, il avait quitté ses patrons comme de coutume, vers 22h00, pour gagner l'écurie, située à une centaine de mètres du corps de ferme.

Une heure et demie plus tard, le bâtiment où il logeait flambait "comme une torche" dira l'un des témoins.

Passant sur la route, M Hochet, cultivateur à Coulonges, s'empressa d'alerter les pompiers de Damville.

Mme Guizouarn, à peu près à la même heure, percevait une lueur à travers les volets de sa chambre. Elle réveillait son mari, mais il était déjà trop tard.

L'incendie avait embrasé tout le bâtiment et il était matériellement impossible d'approcher.

Court-circuit ? C'est peu probable : les fils électriques étaient installés sous tube acier.

Les enquêteurs, le capitaine Brouiller, commandant la section de gendarmerie d'Evreux, qui s'est rendu sur les lieux dans la matinée suivante, le chef Aubron, de la brigade de Damville et le gendarme Deshayes, pensent plutôt que l'incendie s'est déclaré à la suite d'une imprudence du charretier : celui-ci était fumeur, et il est vraisemblable qu'avant de s'endormir, il voulut griller une dernière cigarette... son mégot tombant dans la paille, devant enflammer une botte, puis tout le bâtiment.

Comment expliquer que les chevaux n'aient pas rompu leurs attaches et que le charretier ne se soit pas réveillé. La fumée provoqua sans doute l'asphyxie de l'homme et des bêtes avant qu'ils ne réagissent.

Au-dessus de l'écurie, dans un grenier, se trouvaient 20 quintaux d'orge, de blé et de sarrasin. Le plancher du grenier, très sec, s'enflamma rapidement. Tout fut détruit dans un minimum de temps.

Les pompiers durent se contenter de préserver la récolte récemment rentrée sous un hangar, situé à moins de 25 mètres du foyer d'incendie et de la maison d'habitation.

De l'écurie, dont il ne restait que les quatre murs, on dégagaa enfin le cadavre horriblement calciné de l'infortuné Marcel Deniau.

Histoire d'un prêtre de Chanteloup sous la révolution

Suite à la révolution de 1789, les prêtres étaient tenus de prêter serment de fidélité à la constitution.

Mais certains s'y sont refusés :

Nous retrouvons dans les archives un extrait du registre ouvert au Directoire de Verneuil pour l'exécution de la loi du 26 octobre 1792 relative aux ecclésiastiques qui n'ont pas prêté serment ou qui, après l'avoir prêté l'ont rétracté.

Ainsi, le mardi 4 septembre 1792 s'est présenté le sieur Louis Crosnier, prêtre ci devant, curé de la paroisse Chapelle Gènevrai, résidant depuis le 6 juillet en la paroisse de Chanteloup.

Lequel en conséquence et pour l'exécution de l'article 2 de la Loi du 26 août 1792, a déclaré vouloir se retirer à Londres.

Sur quoi le Directoire entendu, arrête qu'il sera délivré un passeport au dit Sr. Crosnier pour se rendre à Londres sous quinzaine, qu'il sera tenu de suivre la route de Verneuil à Evreux, Louviers, Le Pont de l'Arche, Rouen et Dieppe.

Signalement : Agé de 48 ans, taille de 5 pieds, 2 pouces et demi, cheveux gris, sourcils bruns, yeux bruns, nez gros, bouche moyenne, menton large et plat, front dégagé et joues creuses.

Le 9 Brumaire An IV (31 octobre 1795) : il est dit qu'en vertu du dit arrêté, que les meubles et effets qui seront reconnus avoir appartenu au dit Crosnier, doivent être restitués en l'état...

[La suite et fin de l'histoire de Chanteloup dans notre prochain numéro.](#)



Pourquoi Marbois ?

Parce qu'on trouve beaucoup de mares et de bois, bosquets et forêts sur notre commune

Depuis plusieurs années, les différentes équipes municipales s'étaient inscrites dans une démarche de remise en état et en valeur de différentes mares communales. L'année dernière, c'est celle du Buisson Ruelle qui a été dégagée de sa luxuriante végétation qui l'étouffait.

A la mi-mars, un certain nombre d'entre vous ont profité d'une après-midi découverte de l'écosystème mare avec une recherche et un comptage des pontes de batraciens, (grenouilles, crapauds, tritons...). Après-midi organisé avec le Centre de Ressource pour l'Education à l'Environnement. C'est aussi avec le CRÉE et les élèves du lycée agricole Edouard de Chambray, qu'ont été plantées les haies à côté de l'école et du city-stade. Et, courant juillet le CRÉE animera une autre après-midi découverte autour des mares. Nous vous y attendons nombreux.

Pourquoi faut-il entretenir nos mares ? Elles jouent plusieurs rôles. Elles absorbent les excès d'eau l'hiver ou lors de périodes très, voir trop pluvieuses, permettant de limiter les inondations. Nous en aménageons un certain nombre depuis plusieurs années en réserve incendie. Et l'incendie au hameau du Faily cet hiver, qui n'a fait aucune victime fort heureusement, a pu être maîtrisé grâce à la mare aménagée non loin. Elles sont aussi une zone essentielle à la reproduction de nombreux animaux : libellules, grenouilles ou tritons pour les plus visibles mais bien d'autres espèces aussi. L'été, la chance nous sourit parfois à y voir chevreuils ou faisans s'y abreuver. Et bien-sûr, c'est un lieu de loisir pour nous tous. Qu'on vienne y pêcher, y pique-niquer, ou y faire une étape de rallye-vélo, c'est l'amusement des petits et grands. Alors soyons fiers de nos mares et prenons en soin.



L'actu des asso'

Le Chesnon au printemps

Après cette trêve hivernale prolongée bien malgré nous, nous vous donnons rendez-vous le Dimanche 1^{er} Mai sur le parking de la salle communale du Chesne.

Comme par le passé, nous y organiserons une brocante ouverte à tous.

Mais pour donner un peu plus de relief à ces retrouvailles nous vous proposons d'exposer tous types de véhicules anciens, de la trottinette au tracteur en passant par les voitures âgées mais encore pimpantes !!

Retenez donc ce jour férié qui se trouve être un dimanche, raison de plus pour flâner.

Nouvelle association L'atelier de Joe

Un programme découverte et gratuit « Forme et détente » du 26 avril au 30 juin à la salle des fêtes du Chesne.

Inscrivez-vous et choisissez vos ateliers et vos horaires selon vos envies : RENFORCEMENT MUSCULAIRE, GYM DOUCE, STRETCHING POSTURAL, GYM OXYGENE en extérieur. Les cours collectifs sont assurés par Joelle GUILLEMOT, Marboisienne et animatrice sportive professionnelle.

2 rendez-vous le mardi soir salle des fêtes du Chesne

- 18h30 – 19h30

Atelier renforcement musculaire - séances thématiques et adaptées aux participants : abdos, fessiers, bras, cuisses, cardio...

- 19h30 – 20h30

Atelier souplesse : Stretching postural, initiation Pilates, Gliding (étirement par glissement)



Âge tendre et tête de Marbois

Pour notre première sortie de l'année, c'est à Evreux dans l'ancienne caserne Tilly que nous sommes allés assister à un dîner spectacle équestre.

Nous étions 35, partis des Essarts en covoiturage et avons passé un très agréable moment, placé sous le signe du Flamenco.

Ainsi, une alternance de numéros équestres, de danses et chants andalous ont durant 90 minutes, émerveillé les yeux et les oreilles des amateurs de castagnettes.

Le repas a bien sûr débuté pour tous ceux que les tapas emballent avant de déguster l'inévitable paëlla.

Nous avons tous hâte de connaître la prochaine destination !!

2 rendez-vous le mercredi matin salle des fêtes du Chesne

- 9h00-10h00

Atelier Gym douce : Retour en douceur à l'activité physique pour améliorer l'équilibre, l'amplitude articulaire, la mobilité, la coordination

- 10h15-11h15 sur le parking

Atelier Gym Oxygène (extérieur) - Parcours ludique et varié utilisant les équipements extérieurs (bancs, marches, barrières...) ou naturels des parcs et forêts.





City... City...

Vive le City Stade

Enfin, après de longs mois d'attente, notre City Stade est enfin sorti de terre.

Plusieurs étapes auront été nécessaires pour voir la concrétisation de ce projet :

Tout d'abord, nous avons dû identifier un nouveau terrain susceptible d'accueillir notre terrain de sport. Nous nous sommes donc portés acquéreurs d'un des terrains mis en vente par M. et Mme Hais, pour un montant de 37 000 €.

Puis les travaux ont débuté : Terrassement d'abord, puis construction de la plateforme en béton et enfin, la structure du City Stade en elle-même.

C'est un investissement majeur pour la commune, car au-delà du prix du terrain, l'investissement du City Stade aura été de 69 000 €.

Afin que petits et grands puissent utiliser cette structure quand ils en ont envie, nous avons délibérément choisi d'en laisser le libre accès tout au long de l'année.

Les seules restrictions concernent l'accès de nos animaux de compagnie (chiens...) qui est interdit pour des raisons d'hygiène, l'interdiction de fumer pour le gazon synthétique et l'interdiction des vélos dans le périmètre.

L'ouverture au public s'est faite au 1^{er} jour des vacances scolaires de février et nos ados se sont de suite donnés rendez-vous.

Celui-ci est recouvert de pelouse synthétique afin d'amortir les chutes et permet de pratiquer aussi bien le football, le Handball ainsi que le Basket.

Un filet a été remis à l'école permettant ainsi aux scolaires de pratiquer également le Volleyball et éventuellement le badminton ou le tennis.

Une piste de course sera prochainement peinte autour du City Stade.

Une poubelle ainsi qu'un range vélo seront également installés à l'entrée.

Enfin, nous avons clos le périmètre en nous concertant avec nos futurs voisins afin de partager les frais de clôture.

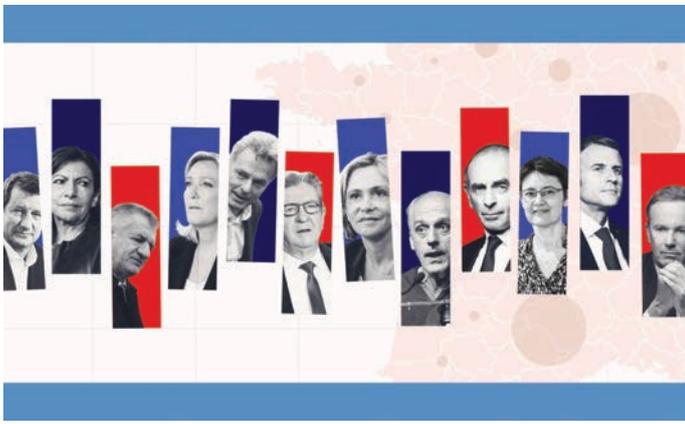
Un filet pare ballon sera installé au dos du terrain de jeu afin d'éviter que les ballons ne se retrouvent trop souvent chez nos voisins (n'est pas Mbappé qui veut...)

Lorsque les élections seront passées et que nos grands élus (députés, sénateurs...) seront davantage disponibles, nous en profiterons pour l'inaugurer, en comptant sur votre présence. Un terrain de sports que beaucoup de communes alentours nous envient, y compris Breteuil.

A cette occasion, des kits de ballons seront remis aux enfants des classes de l'école Gaston Bachelard. Nous comptons compléter, dans les années à venir, cette aire sportive par des jeux complémentaires pour les enfants et adolescents, mais aussi pour les adultes.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, celles-ci seront les bienvenues.





La vie de Marbois

Elections Présidentielles Mode d'emploi

Comme vous le savez, nous allons bientôt voter pour les élections présidentielles, les 10 et 24 Avril prochain, ainsi que les 12 et 19 Juin pour les législatives.

Le dispositif de la commune de Marbois pour ces élections est le même que celui de l'année dernière, celui-ci contenait des changements important à savoir :

- **Un seul lieu de bureau de vote** situé à la salle des fêtes de Le Chesne,
- **Une obligation de justification de son identité** pour pouvoir voter (Carte identité, passeport, Carte Vitale avec photo, Permis de conduire, Permis de chasse...),
- **La présentation de la carte électorale** n'est pas obligatoire pour pouvoir voter, elle est cependant conseillée, cela facilite le travail des membres des bureaux de vote.

Si vous souhaitez découvrir ce moment de démocratie, il est possible de participer à la tenue des bureaux de vote, au dépouillement ou juste apporter votre aide, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie.

En cas d'absence ou d'incapacité, vous pouvez voter par procuration en vous rendant sur le site internet

<https://www.maprocuration.gouv.fr>

Récupérez auprès de votre mandataire, son numéro d'électeur, ses données d'état civil et sa commune de vote; Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité, Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration. Vous êtes informé par courriel dès que votre procuration est acceptée.



8 mai : rando citoyenne

Pourquoi ne pas allier plaisir de la marche et participation citoyenne ?

Venez marcher de l'ancienne commune de Saint Denis-du-Béhélan jusqu'à la mairie de Marbois (au Chesne) et se rappeler à la mémoire de nos héros de la seconde guerre mondiale.

Cet itinéraire d'environ 3kms suivra le circuit suivant :

- 9h30 Dépôt de gerbe au monument aux morts des Essarts auparavant, hors cadre de la rando-citoyenne.
- Rendez vous à l'ancienne mairie de Saint-Denis du-Béhélan à 9h45
- Départ à 10h00
- 1^{ère} étape au monument aux morts de Saint-Denis à 9h45
- 2^{ème} étape au monument aux morts du Chesne à 11h00
- Conclusion de la randonnée et hommages aux enfants de Marbois morts pour la France, à la salle des fêtes de Le Chesne pour un apéritif à 11h00

Afin de préparer cette randonnée merci de vous inscrire auprès de la commune de Marbois à l'adresse suivant : mairie-marbois@orange.fr.

Au plaisir de se retrouver et de marcher.





Pierres en lumières

La mairie de Marbois vous invite, le samedi 21 mai 2022, à découvrir l'église de Saint-Denis-du-Béhélan mise en valeur par des éclairages aux flambeaux et bougies. L'édifice se révélera via un circuit extérieur pour commencer.

Puis, pénétrez dans l'univers de Digitus Novem. Un ménestrel moderne mêlant les inspirations spirituelles et médiévales. Retrouvez ses prestations à partir de 20h30 et toutes les demi-heures jusqu'à 23h30.



En avant les mares...

Le mercredi 14 mars 2022, c'est un après-midi de découverte qui a été offert à une vingtaine de participants par le CRÉE (Centre de Ressources et d'Éducation à l'Environnement), à la découverte de la faune et flore présente dans nos mares à l'arrivée du printemps.

Après un rassemblement et un cours magistral à la Mare d'Ancy, c'est à la Mare du Buisson Ruelle qu'ont été observés des œufs de grenouilles par milliers.

Merci au CRÉE donc vous pouvez retrouver le programme des actions par ici :

<https://educagri27.fr/index.php/le-cree/>

Ca c'est passé à Marbois

Mare-Haies, 2^{ème} round

Pour faire suite au projet "Mares-Haies" organisé par le département de l'Eure en 2021, projet pour lequel Marbois a été retenue pour mettre en valeur et protéger des amphibiens rares ayant élu domicile dans le bassin de rétention des eaux de pluies de notre école communale. Notre conseil municipal a décidé de prolonger et de nouveau profiter de ce dispositif en 2022, pour allonger la haie créée l'année précédente et ainsi augmenter l'espace de vie de nos batraciens. Une fois de plus, le département de l'Eure répond présent et subventionne l'achat des plants qui ont été mis en place le jeudi 10 mars dernier par les élèves du lycée de Chambray et de l'école Gaston Bachelard, qui continuent ainsi de concrétiser leur projet.

Cette plantation est réalisée en présence de Madame Duteil, vice-présidente en charge de la protection de la nature et des paysages, de l'économie circulaire, du cycle de l'eau et de la biodiversité du département de l'Eure.

En parallèle, la commune, le CRÉE (Centre de Ressources et d'Éducation à l'Environnement) et le lycée Edouard de Chambray relancent, dès ce printemps, la création de l'espace biodiversité de l'école de Marbois.

Un espace que nous espérons pilote à terme, avec possibilité de pratique des cultures de toutes sortes et techniques, ainsi que l'opportunité d'observer les amphibiens, insectes et animaux pour notre école et les établissements souhaitant en profiter.





Budget Marbois 2022

De bon résultats et de nombreux investissements

Affectation du résultat de Fonctionnement 2021

FONCTIONNEMENT

| | | |
|---|----------------|-----------------------|
| * 002 excédent de fonctionnement 2020 | | + 595 238.40 € |
| * | | |
| * Dépenses 2021 | - 764 626.34 € | |
| * Recettes 2021 | + 953 923.63 € | |
| Résultat de Fonctionnement 2021 | + 189 297.29 € | |
| Résultat cumulé de Fonctionnement : Excédent | | + 784 535.69 € |

INVESTISSEMENT

| | | |
|---|----------------|-----------------------|
| * 001 résultat d'Investissement 2020 | | - 39 535.00 € |
| * Dépenses 2021 | - 377 529.21 € | 1 586 995.48 € |
| * Recettes 2021 | + 335 722.19 € | 1 666 914.51 € |
| Résultat de d'Investissement 2021 | - 41 807.02 € | |
| Résultat cumulé d'Investissement : Déficit | | - 161 509.21 € |
| RAR | Recettes | 34 994.00 € |
| | Dépenses | 103 762.94 € |
| AFFECTATION au cpt 1068 : | | 230 278.15 € |
| Résultat exercice 2021 : | | 147 490.27 € |
| Résultat de clôture 2021 : | | 623 026.48 € |

Résultat global 2021 à reprendre au compte 002 : 554 257.54



... et en Français !

Le conseil municipal c'est réuni le lundi 28 Mars pour voter le budget primitif 2022 et approuver les comptes de l'exercice passé 2021, appelé compte administratif.

Après avoir approuvé le compte administratif 2021 nous avons étudié le budget primitif 2022 pour le fonctionnement et pour l'investissement.

Les taux des emprunts avec la conjoncture actuelle devant remontés nous avons prévus pour financer nos investissements déjà réalisés d'avoir recours à un prêt de 150 000 € sur 10 ans au taux de 0.90 %.

A ce jour nous avons un endettement de 613 000 € qui depuis 2017 a diminué de 300 000 € et nos annuités sont de 73 000 €.

Notre budget est équilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à 1 298 067 €, 990 728 € en recettes et dépenses d'investissement.

Les principaux postes étant :

Les charges à caractère général pour l'énergie, l'alimentation, les fournitures de bureau et scolaire, les fêtes et cérémonies, les frais de bureau et de fournitures d'atelier et divers pour un total de 476 000 €.

Les charges de personnel pour 393 7000 €.

Les charges de gestion courantes pour les indemnités, les services incendie, et les subventions pour 127 500 €.

Les charges financières pour 20 000 €.

Nos principales recettes de fonctionnement sont les suivantes :

Le résultat d'exploitation reporté pour 554 257 €.

Les produits de services, cantine et autres pour 64 000 €.

Les impôts et taxes, fonciers, habitation et autres pour 335 000 €.

Les dotations, subventions et participations pour 300 000 €.

Les produits de gestion courante, revenus de nos immeubles et autres pour 33 000 €.

Pour l'année 2022 nos principaux investissements seront les suivants :

Travaux d'éclairage et de renforcement pour 50 000 €.

Reste pour le city stade et pose de clôture pour 100 000 €.

Travaux de voiries pour 10 000 €.

Travaux de toiture, isolation mise en conformité électriques, pose de menuiseries en mairie et ancienne école maternelle. Travaux de maçonnerie à l'ancienne cantine de Saint-Denis et pose de panneaux photovoltaïques sur l'école (pour de l'autoconsommation)

L'ensemble pour un total de 190 000 €.

Divers achats concernant des abri bus, jeux, matériels de cuisines, outillage, ordinateurs, pour 35 000 €.

Nous sommes entrain de préparer un dossier avec la fondation du patrimoine pour réparer une poutre à l'église des Essarts ainsi que la réfection de la toiture. De même, la salle des charitons à l'église du Chesne doit être rénovée.

Afin d'évaluer ces travaux de charpente un diagnostic sera effectué par un professionnel avant de faire les demandes de devis et ainsi procéder aux demandes de subventions. auprès de l'état et du département.

#

Vous rénovez votre habitat ?

Vous pouvez obtenir des subventions par l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) 2021 - 2026.

Permanence le second lundi du mois à Breteuil de 10h00 à 12h00 à l'espace France Services, rue Hückelhoven.

Contactez la communauté de commune INSE au 02 32 39 84 00 ou opah.inse@solihha.fr



1^{er} gestes qui sauvent

L'association santé, éducation et prévention sur les territoires, ASEPT Normandie organise le lundi 2 mai 2022 à 14h30, aux résidences de Damville, Route de Verneuil, Mesnils-sur-Iton, une formation aux gestes qui sauvent, sur inscription au 02 32 35 69 69 ou ASEPT 02 35 12 71 52.

Opération tranquillité vacances

Faites surveiller votre domicile par les services de gendarmerie.

Informations et inscriptions dans votre brigade de gendarmerie pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr



Présence verte à Marbois

Nous vous rappelons que nous avons un contrat avec Présence Verte et que la Mairie prend en charge les frais d'installation ainsi qu'une participation de 5 € par mois sur votre abonnement.

Renseignements au 06 74 19 70 38.

SPECIALISÉ DANS L'AMENAGEMENT INTÉRIEUR
ISOLATION - CLOISONS - FAUX PLAFONDS
ENDUITS



DEVIS GRATUIT - 07 86 96 78 07
CONTACT@MT2-SYSTEMS.COM

